

Des impôts trop lourds et très injustes

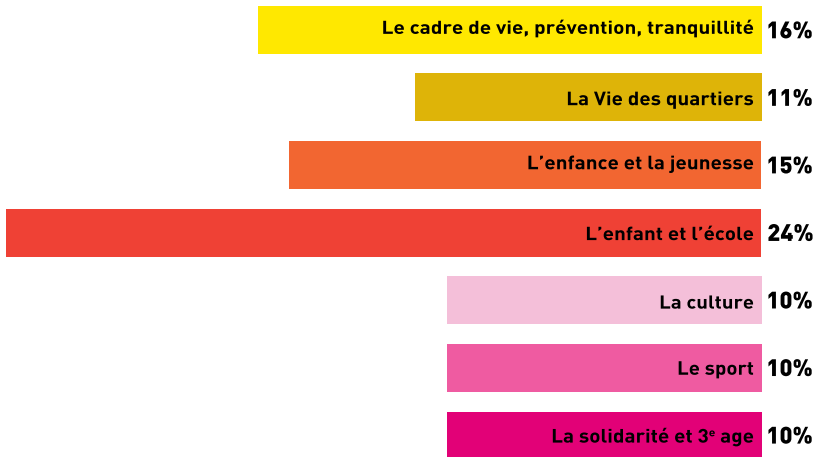
Les impôts locaux **sont trop lourds pour les familles.**

La taxe d'habitation est calculée sur des bases datant de 1970 qui n'ont plus **rien à voir avec la réalité.**

Elle est injuste car **elle ne tient pas compte du revenu** de ceux qui la payent.

Nous nous battons depuis 30 ans **pour la réforme de cet impôt** injuste.

Répartition des impôts locaux par domaine d'activité :



A partir de 2008 nous publierons une feuille d'impôt purement communale qui montrera la part de l'impôt que vous payez qui va réellement dans les caisses de la commune.

Pour 100 euros payés par le contribuable, la répartition se fait de cette façon:



- 1- Commune : 42,5 €
- 2- Communauté Urbaine : 32 €
- 3- Département : 18,5 €
- 4- Région : 5,5 €
- 5- Syndicats intercommunaux : 1,5 €

Une défausse de l'Etat qui menace la République

L'Etat abandonne de plus en plus ses compétences pour **se décharger sur les communes** sans donner les moyens qui devraient aller avec : la santé scolaire, les transports collectifs, la sécurité dans les villes....et même en diminuant ces moyens.

Des pans entiers **des services publics sont en danger.**

Nous continuerons **à nous battre** pour obtenir ces moyens